

4ème et 3ème par Alternance Classes d'Orientation



Les Maisons Familiales proposent un parcours qui va permettre au jeune de réussir son orientation.

Condition d'accès :

- Avoir 14 ans avant le 31 décembre qui suit la rentrée.
- Etre issu d'une 5ème de collège, d'une 4ème de collège ou de l'enseignement agricole.
- Admission pour les élèves de classes spécialisées (SEGPA) après positionnement et demande de dérogation éventuelle.
- Entretien avec le jeune et la famille.

Objectifs :

- Poursuivre une formation générale et de découverte professionnelle tout en étant actif.
- Construire son projet professionnel en découvrant le monde de l'entreprise grâce à l'alternance.
- Réfléchir à son orientation.
- Réussir par une prise en charge individualisée.
- Organiser la formation sur son vécu et les recherches en milieu professionnel.
- Préparer le Diplôme National du Brevet, favoriser l'accès au second cycle.

Contenu :

Enseignement général :

- Français, Mathématiques, Biologie, Anglais, Histoire, Géographie, Education Civique, Physique, Chimie, Education à la santé et à la sexualité, Education du consommateur, Education socio-culturel, Education physique et sportive.

Enseignement professionnel :

- Découverte professionnelle, Informatique, Thème d'étude hebdomadaire.

Examen :

- Diplôme National du Brevet (DNB) délivré par le Ministère de l'Education Nationale.

Modalité :

- Statut scolaire - Possibilité de bourses nationales du Ministère de l'Agriculture.
- La formation se déroule dans le cadre de l'Alternance :
 - 1 à 2 semaines en cours à la Maison Familiale
 - 2 à 3 semaines chez un maître de stage, dans le métier choisi par le jeune et la famille.

Poursuite d'études :

- A l'issue de la 3ème, le jeune est orienté dans un établissement correspondant au métier qu'il a découvert et choisi.
- La poursuite des études peut donc se faire soit en apprentissage, soit sous statut scolaire (en alternance ou à temps plein)

MFR de Legé
7 rue du Bocage - 44650 LEGE
Tél : 02.40.26.35.35 / Fax : 02.40.26.32.92
E-mail : mfr.lege@mfr.asso.fr



REUSSIR AUTREMENT